

AVANT D'ACHETER, VÉRIFIEZ !

L'achat d'un vélo électrique, d'un cyclomoteur ou d'un scooter électrique certifié par un Laboratoire d'essai agréé est l'un des moyens les plus simples de prévenir les incendies de batterie.

Vérifiez la présence d'un signe ou d'un autocollant de certification !



Les batteries de mauvaise qualité et non testées présentent un risque d'incendie beaucoup plus important pour leurs utilisateurs que leurs équivalents certifiés.



Eric Adams
Maire



Ydanis Rodriguez
Commissaire

**VISION
ZERO** 
Building a
Safer City



nyc.gov/ebikes

Lorsque vous achetez, louez ou échangez des vélos électriques, des cyclomoteurs ou des scooters électriques et leurs batteries, vérifiez la présence d'un signe ou d'un autocollant de certification à la fois sur l'appareil et sa batterie.

Les symboles suivants indiquent qu'un appareil ou une batterie a été testé par un laboratoire agréé conformément aux normes de sécurité les plus récentes :



ACT Lab LLC



SGS North America, Inc.



CSA Group Testing & Certification Inc.



TUV Rheinland of North America, Inc.



UL LLC



Intertek Testing Services NA, Inc.



Shenzhen ZKT Technology, Ltd.

